

Examens de recrues en 1939

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **69 (1940)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La famille, nous l'avons dit, est le noyau de la société. Elle est davantage encore une école où l'enfant apprend à vivre en société, à se dépouiller de l'égoïsme ingrat qui veut qu'on ne pense qu'à soi. Cet apprentissage est aussi une des missions les plus sublimes que Dieu a confiées aux parents et qui déploient plus tard leurs effets au sein des peuples entiers.

Depuis l'âge le plus tendre, les enfants bien nés sentent qu'il existe entre eux un lien particulier et que, dans la communauté, ils ont intérêt à se grouper étroitement dans un faisceau qui honore leur nom et leur permette de se frayer plus aisément une place. Quel réconfort pour eux et pour les parents, quand les exigences de la vie ont appelé les uns ici, les autres là, à se retremper dans l'atmosphère du foyer, à se retrouver dans le nid bien chaud où l'on oublie les luttes et les peines et où il fait si bon se reposer !

Là n'est pas encore la limite de la bonne harmonie et de la solidarité dont une famille chrétienne donne le spectacle. C'est au jour de l'épreuve qu'on la reconnaît. Les enfants qui ont eu dans leur jeunesse le bonheur d'apprendre à s'aimer, à s'entraider dans les petites choses ne s'abandonnent pas. Si l'un d'entre eux vient à subir plus particulièrement les surprises désagréables du sort, tous se retrouvent pour l'aider à sortir de l'impasse et à traverser avec plus de courage les mauvais jours.

Ce sont de telles familles que Dieu bénit et dont la société humaine a besoin. Qu'elles deviennent de plus en plus nombreuses dans notre cher pays !

ANDRÉ PAULI, *instituteur*, Bulle.



Examens de recrues en 1939

En date du 9 décembre 1938, le Département militaire fédéral a pris un arrêté stipulant qu'en 1939 il serait procédé à l'examen d'une école sur chacune des places d'armes où sont formées des recrues, soit sur 30 places. Les places d'armes furent groupées en 7 arrondissements d'examens. Colombier, Payerne et Fribourg formèrent le II^{me} arrondissement.

Les recrues subirent un examen oral et un examen écrit. Celui-ci se composa d'une rédaction, sous forme de lettre ou une composition sur un sujet qui est choisi dans le milieu vécu par le jeune homme.

« A quelques exceptions près, dit le rapport, les recrues se présentèrent en parfait état de propreté et sans donner signe de surmenage. Commandants d'école et officiers manifestèrent en de

« nombreux endroits, ouvertement l'intérêt qu'ils prirent aux examens.
« Ils y voient une occasion d'apprendre à connaître leurs hommes
« sous un jour différent de celui auquel ils sont accoutumés. »

Les travaux écrits. « Quant au fond et au style, les travaux écrits
« furent plutôt meilleurs que nous ne le pensions. En revanche,
« *fautes d'orthographe nombreuses* et, malgré nos exhortations,
« *maintes feuilles mal écrites.* »

Un expert s'exprime comme suit : « Ce fut pour nous une surprise
« de constater que la dégénérescence de l'écriture se produit tout à
« fait indépendamment de la méthode d'écriture pratiquée. A défaut
« de l'indication donnée par la désignation de la commune scolaire
« sur la feuille d'examen, il eût été impossible, dans la plupart des
« cas, de deviner à l'écriture seule, le genre de formation qu'avait
« reçue l'élève. »

« Plusieurs étudiants ont obtenu dans les travaux écrits, la
« note 2, simplement parce qu'il était difficile sinon impossible, de
« déchiffrer leurs hiéroglyphes. Il m'est absolument impossible de
« comprendre que des jeunes gens puissent, après avoir fréquenté
« deux ans l'école secondaire, voire partiellement l'Ecole de commerce,
« livrer des travaux aussi déplorables et ne méritant vraiment pas
« mieux que la note 3. »

« Il n'est qu'un nombre très restreint de jeunes gens qui aient
« un *style épistolaire* naturel. D'une manière générale, les lettres,
« adressées à un *particulier*, pour un service ou un renseignement,
« furent encore les travaux les meilleurs. Cependant, ici déjà, plu-
« sieurs recrues s'embarquèrent dans des constructions de phrases
« extrêmement compliquées. Lorsqu'il s'agissait d'adresser une lettre
« à des *autorités*, la plupart des recrues ont échoué. Sans doute,
« est-on persuadé que l'abstraction et le formalisme sont de rigueur
« dans le style des lettres destinées aux pouvoirs publics. Le vague
« souvenir de phrases débutant sur un ton plein de dignité paraît
« faire obstacle au développement naturel de la pensée au point
« que ce qui sort de la plume est souvent d'une obscurité, d'une
« longueur telles, que l'idée qu'on veut exprimer ne ressort aucunement
« de cet assemblage de mots. »

« Les jeunes gens pèchent dans leurs lettres par excès de lon-
« gueur ; la disposition laisse à désirer. Fréquemment, l'adresse fait
« défaut, voire l'indication du lieu et de la date. Le style est souvent
« artificiel, ampoulé et trop fréquemment aussi l'adresse est précédée
« de « Tit. », forme désuète et dépourvue de sens. Quelquefois, il
« manque le sujet de la phrase. Les élèves des écoles supérieures
« n'écrivent pas toujours sans fautes d'orthographe. »

« Plus de la moitié des 131 recrues que j'ai examinées n'ont
« fréquenté que l'école primaire durant 6 à 7 ans, à raison de 6 mois
« annuellement. Les résultats peu reluisants de cette trop courte
« période d'instruction sont apparus d'une manière particulièrement

« frappante dans les travaux écrits. Dans de semblables conditions, « les résultats ne peuvent être ce qu'ils sont dans les cantons dont « la scolarité est de 8 à 9 ans. L'enseignement postscolaire joue un « rôle important dans la formation du jeune homme. Si entre l'âge « d'émancipation et l'école de recrue, il n'y a pas eu de classe, les « résultats des examens pédagogiques des recrues enregistreront « des déficits. »

« Nous tenons à rappeler aussi qu'il est nécessaire en beaucoup « d'écoles — écoles ordinaires, écoles complémentaires, écoles secon- « daires et professionnelles — de soigner et d'exercer davantage « la forme d'expression écrite et le genre épistolaire. »

« Au sujet de l'écriture, qu'il nous soit permis de mentionner « ici ce qu'en dit la Direction de l'Instruction publique du canton « de Berne, dans son arrêté relatif à l'enseignement de l'écriture :

« Il importe surtout que chaque instituteur — et non seulement « le maître de calligraphie — exige des élèves dans tous les travaux « une écriture bien lisible et agréable ; la méthode ne joue qu'un « rôle secondaire. Toutes les tentatives de réformer l'écriture seront « vaines si le corps enseignant de tous les degrés, et notamment « aussi celui des écoles normales, ne s'efforce pas, lui, d'atteindre « le but fixé en prêchant d'exemple et en guidant les élèves d'une « main sûre. »

Les examens oraux

Les recrues sont interrogées en géographie, en histoire et en instruction civique. Les jeunes gens sont groupés ; l'expert ne cherche pas à vérifier la somme de connaissances qui ont été emmagasinées ; il doit inciter à la réflexion. On ne doit pas confondre la culture de l'esprit avec le savoir acquis à force de répétitions souvent superficielles.

Appréciation des résultats obtenus lors des examens oraux. « D'une « manière générale, connaissances satisfaisantes en géographie ainsi « qu'en matière économique et civique. Les recrues ont souvent le « jugement droit dans l'appréciation des faits et des circonstances « de la vie quotidienne, mais elles sont très peu instruites des choses « de l'histoire et généralement incapables de saisir le sens des faits « historiques, même dans leurs rapports et leurs conséquences les « plus simples. Il semble qu'il devrait être possible de donner à des « jeunes gens des cours complémentaires, un enseignement de l'his- « toire où l'on s'attacherait davantage à procéder d'une manière « synthétique qu'à suivre l'ordre chronologique ; un enseignement « qui a pour point de départ notre époque, d'où l'on remonte dans « le passé pour éclairer le présent, pour expliquer un état de choses « existant. »

